

fait prisonnier par la nation Kichetac (quelque part sur le Mississipi), neuf mois après il obtint sa liberté. Il fut pris de nouveau en gagnant le Détroit, sous le soupçon d'être un espion et de là envoyé à Québec, où il fut traité comme officier américain et renfermé dans l'île d'Orléans. Il parvint à s'évader (à la nouvelle qu'on allait l'échanger, ce qu'il ne voulait pour des raisons particulières) bien que son dessein était de retourner au gouvernement de nouveau. Plusieurs de ses amis au gouvernement de Boston, lui avaient donné une agence pour acheter comme un endroit de refuge, des terres sur le Mississipi, où il avait des connaissances. Il était en chemin pour exécuter cette dernière affaire quand il se vit arrêté à F. P. Cette histoire ne plut point aux Sauvages parce qu'elle ne s'accordait point avec ce que M. D.-S. avait dit dans l'autre conseil, et le lieutenant Danchstaeder ne pouvait dire lui-même quel en serait le résultat. M. D.-S. leur dit en outre, pour sa défense, que s'il avait dit précédemment quelque chose de contraire à sa présente déclaration, ça n'avait été que pour mettre en sûreté nos vies en danger, au moment où les Sauvages nous avaient rencontrés. Il espérait qu'on amènerait des prisonniers qui pourraient donner un récit fidèle de nos malheurs à F. P. Les chefs parurent satisfaits de ces déclarations et le Conseil fut fermé. M. D.-S., se retira dans le propre palais du chef et moi chez le lieutenant Danchstaeder. Dès que le Conseil fut fini, il se fit dehors du feu et un grand bal qui dura presque toute la nuit. Mon sommeil fut souvent interrompu par les cris horribles que poussaient les Sauvages. Mais ce qui m'effraya le plus, et me fit le plus souffrir jusque au matin fut l'arrivée d'un Sauvage qui parlait anglais. (Je sus ensuite que c'était un interprète). Il dit à M. Dachstaeder, que les deux hommes, (il voulait parler de M. D.-S., et de moi) devaient être brûlés vifs et ensuite mangés. Sur quoi M. Dachstaeder lui ayant représenté que nous avions assez souffert ; n'importe reprit-il, il faut qu'ils soient brûlés. Je m'attendais à tout moment à me voir tirer de mon lit, et j'endurai une telle agonie que j'aurais souhaité mille fois que ce fût un songe. Le matin, au déjeuner, je demandai à M. Dachstaeder ce que signifiait ce que j'avais entendu la nuit précédente. Il me répondit qu'il n'était venu aucun sauvage, et qu'il ne s'était passé rien de la sorte. Quoique mon extrême faiblesse et la crainte où j'étais eût dû me convaincre que je n'avais vu ces choses là qu'en songe, e qu'à tout cela s'ajoutaient les exemples du passé, ce n'est que difficilement que je vins à me persuader que ces choses n'étaient qu'imaginaires et sans fondement. Quelques jours après le parti